



THE ISLAND REGULATORY AND
APPEALS COMMISSION

Prince Edward Island
Île-du-Prince-Édouard
CANADA

AVIS

L'avis suivant est diffusé par le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard à la demande de la Commission de réglementation et d'appels de l'Île.

— PRIX DU PÉTROLE —

Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard, le 4 décembre 2020 - La Commission de réglementation et d'appels de l'Île a approuvé les prix pétroliers suivants. Ils seront en vigueur à compter de 0 h 1 le vendredi 4 décembre 2020.

- Le prix de l'essence et du diesel augmentera de 1,0 cent le litre respectivement.
- Le prix du mazout de chauffage restera le même.
- Le prix du propane diminuera de 0,1 cent le litre pour Irving Energy Distribution and Marketing; de 0,5 cent le litre pour Kenmac Energy Inc. et Noonan Petroleum; le prix augmentera de 0,2 cent le litre pour Superior Propane et de 0,5 cent le litre pour Island Petroleum.

Le prix de l'essence ordinaire sans plomb aux stations libre-service se situera entre 100,5 et 101,7 cents le litre, et celui du diesel se situera entre 109,3 et 110,4 cents le litre.

Le prix maximum du mazout de chauffage sera de 77,1 cents le litre.

Le prix maximal du propane se situera entre 75,0 et 75,2 cents le litre.

Pour connaître les prix actuels des produits pétroliers, visitez le site irac.pe.ca.

La Commission prévoit réviser les prix de nouveau le 11 décembre 2020.